



Commune de
Blonay - Saint-Légier
CONSEIL COMMUNAL

Blonay, le 1er décembre 2023

**Préavis N° 26-2023 concernant le budget 2024 du
Fonds Culturel Riviera (FCR)**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 28 novembre 2023 présidée par Madame Marie-Galante Forestier, présidente.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N° 26-2023,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité (56 oui, 0 avis contraire et 5 abstentions), les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Adopter le budget 2024 du Fonds Culturel Riviera (FCR).

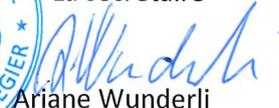
Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 28 novembre 2023.

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente


Marie-Galante Forestier

La secrétaire


Ariane Wunderli

